

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « SIPHAT »

Siège Social : Fondouk Choucha -2013 Ben Arous

La Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « SIPHAT » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Monsieur Lotfi HAMMI.

BILAN
AU 31 Décembre 2018
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017	Variation en DT	% Variation
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>					
Immobilisations incorporelles		386 640	386 640		
Amortissements		-386 640	-386 326		
	1	0	314	-314	-100,0%
Immobilisations corporelles		62 635 163	62 393 614		
Amortissements		-55 618 668	-53 828 333		
	1	7 016 495	8 565 280	-1 548 785	-18,1%
Immobilisations financières		6 177 578	6 270 530		
provisions		-2 605 286	-2 662 447		
	2	3 572 292	3 608 083	-35 791	-1,0%
Total des actifs immobilisés		10 588 787	12 173 677	-1 584 890	-13,0%
Total des actifs non courants		10 588 787	12 173 677	-1 584 890	-13,0%
<u>ACTIFS COURANTS</u>					
Stocks		18 428 782	23 443 646		
Provisions		-713 807	-675 945		
	3	17 714 976	22 767 700	-5 052 725	-22,2%
Clients et comptes rattachés		7 410 502	10 792 628		
Provisions		-685 078	-762 110		
	4	6 725 424	10 030 518	-3 305 094	-33,0%
Autres actifs courants	5	1 999 508	2 574 182	-574 675	-22,3%
Autres actifs financiers		828 157	861 390		
Provisions	6	-45 859	-45 859		
		782 298	815 532	-33 233	-4,1%
Liquidités et équivalents de liquidités	7	30 891	349 284	-318 394	-91,2%
Total des actifs courants		27 253 096	36 537 217	-9 284 121	-25,4%
Total des actifs		37 841 883	48 710 895	-10 869 012	-22,3%

BILAN
AU 31 Décembre 2018
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017	Variation en DT	% Variation
<u>CAPITAUX PROPRES</u>					
Capital Social		9 000 000	9 000 000	0	0,0%
Réserves		18 120 768	18 120 768	0	0,0%
Résultats reportés		-21 391 699	-13 656 793	-7 734 906	56,6%
Autres capitaux propres		1 609 727	1 657 586	-47 859	-2,9%
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		7 338 796	15 121 560	-7 782 764	-51,5%
Résultat de l'exercice		-14 266 063	-7 734 906		
Total des Capitaux Propres	8	-6 927 267	7 386 654	-14 313 922	-193,8%
<u>PASSIFS</u>					
<u>Passifs non courants</u>					
Provisions pour risques et charges	9	496 954	527 388	-30 434	-5,8%
Emprunts	10	0	250 000	-250 000	-100,0%
Compte courant actionnaires	11	6 000 000	6 000 000	0	0,0%
Total des passifs non courants		6 496 954	6 777 388	-280 434	-4,1%
<u>Passifs courants</u>					
Fournisseurs et comptes rattachés	12	20 518 334	16 844 581	3 673 753	21,8%
Autres passifs courants	13	8 054 253	5 266 082	2 788 171	52,9%
Autres passifs financiers	14	5 250 618	9 033 532	-3 782 914	-41,9%
Découvert bancaire	15	4 448 991	3 402 658	1 046 333	30,8%
Total des passifs courants		38 272 197	34 546 853	3 725 344	10,8%
Total des passifs		44 769 151	41 324 241	3 444 910	8,3%
Total des cap. propres et des passifs		37 841 883	48 710 895	-10 869 012	-22,3%

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
ETAT DE RESULTAT
PERIODE CLOSE AU 31 Décembre 2018
(Exprimé en dinars)

ELEMENTS	NOTES	31/12/2018	31/12/2017	Variation en DT	% Variation
Produits d'exploitation					
Ventes publics		13 607 430	15 200 182	- 1 592 752	-10,5%
Ventes hôpitaux		16 175 916	19 743 968	- 3 568 051	-18,1%
Ventes à l'export		1 274 335	357 120	917 215	256,8%
Autres produits d'exploitation		2 093 812	2 066 558	27 254	1,3%
Total des produits d'exploitation	16	33 151 493	37 367 828	-4 216 335	-11,3%
Charges d'exploitation					
Variation des stocks des produits finis et semi finis	17	3 141 738	1 367 601	1 774 137	129,7%
Achat d'approvisionnements consommés	18	17 640 290	18 524 252	- 883 962	-4,8%
Charges de personnel	19	17 896 833	18 080 424	- 183 591	-1,0%
Dotation aux amortissements	1	1 933 202	2 118 613	- 185 411	-8,8%
Dotation aux provisions	20	177 012	143 740	33 272	23,1%
Autres charges d'exploitation	21	2 486 635	2 562 050	- 75 415	-2,9%
Total des charges d'exploitation		43 275 710	42 796 680	479 031	1,1%
Résultat d'exploitation		-10 124 217	-5 428 852	-4 695 365	86,5%
Charges financières nettes	22	3 444 058	2 194 557	1 249 501	56,9%
Produits des placements	23	45 412	27 475	17 937	65,3%
Autres gains ordinaires	24	89 577	37 142	52 435	141,2%
Reprise sur provisions	25	268 963	562 496	- 293 534	-52,2%
Autres pertes ordinaires	26	1 031 799	659 398	372 402	56,5%
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-14 196 123	-7 655 694	-6 540 430	85,4%
Impôt sur les bénéfices	27	69 940	79 212	- 9 272	-11,7%
Résultat des activités ordinaires après impôt		-14 266 063	-7 734 906	-6 531 158	84,4%
Modification comptable		0	0	0	0,0%
Résultat net de l'exercice		-14 266 063	-7 734 906	-6 531 158	84,4%

AU 31 Décembre 2018
(Exprimé en dinars)

ELEMENTS	31/12/2018	31/12/2017
A- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net	-14 266 063	-7 734 906
Modification comptable		
Résultat net après modification comptable	-14 266 063	-7 734 906
Ajustement pour :		
Effets des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	0	15 406
Amortissements	1 933 202	2 118 613
Provisions	177 012	143 740
Provisions pour départ à la retraite	28 -30 434	-62 258
Reprise sur Provisions	-268 963	-762 051
Quote part des subventions d'investissement inscrites au résultat de l'exercice	-8 308	-8 308
Plus-value sur cessions d'immobilisations	29 -57 644	0
Intérêts courus	-4 914	-4 647
Variation des:		
Stocks	5 014 863	-2 719 950
Créances clients	3 382 126	3 793 975
Autres actifs courants	570 294	-926 741
Autres actifs financiers	30 -23 991	31 429
Fournisseurs	3 673 753	1 995 442
Autres passifs courants	2 788 171	1 442 081
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION (A)	2 879 106	-2 678 175
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements affectés à l'acq. d'im. incorp. et corporelles	-384 103	-272 352
Encaissements suite à la cession d'immobilisations corporelles	29 57 644	0
Décaissements pour prêts / fonds social accordés	31 -42 500	-154 500
Encaissements nets prêts fonds social	32 192 676	161 484
Décaissements affectées à l'acq d'immob financières	0	-37 500
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVEST. (B)	-176 283	-302 868
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements fonds social	33 94 303	99 219
Décaissements fonds social	34 -133 853	-187 889
Encaissement / remboursements des crédits d'exploitation	-3 028 000	3 028 000
Remboursement des emprunts à long terme	-1 000 000	-1 000 000
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FIN. (C)	-4 067 551	1 939 330
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités (D)	0	-15 406
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C+D)	-1 364 728	-1 057 119
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	-3 053 374	-1 996 255
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	-4 418 101	-3 053 374

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

AU 31 Décembre 2018

(Exprimé en dinars)

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	31/12/2018	31/12/2017
Revenus et autres produits d'exploitation	33 151 493	Stockage ou (déstockage de production)	3 141 738			
Total	33 151 493	Total	3 141 738	Production	30 009 755	36 000 226
Production	30 009 755	Consommations intermédiaires	17 640 290	Marge / coût matières	12 369 464	17 475 974
Marge / coût matières	12 369 464	Services extérieurs	2 055 988			
Total	12 369 464	Total	2 055 988	Valeur ajoutée	10 313 477	15 344 572
Valeur ajoutée	10 313 477	Impôts et taxes	430 647			
		Charges de personnel	17 896 833			
Total	10 313 477	Total	18 327 480	Excédent brut d'exploitation	-8 014 003	-3 166 499
Excédent brut d'exploitation	-8 014 003	Charges financières nettes	3 444 058			
Produits des placements	45 412	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 110 214			
Autres gains ordinaires	89 577	Autres pertes ordinaires	1 031 799			
Reprise sur provisions	268 963	Impôt sur les bénéfices	69 940			
Total	-7 610 052	Total	6 656 011	Résultat net de l'exercice	-14 266 063	-7 734 906

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I - Présentation de la S.I.PHA.T

1) Création

La Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « S.I.PHA.T » est une société anonyme de droit tunisien créée en avril 1989 suite à la restructuration de la Pharmacie Centrale de Tunisie. En mai 2001, la S.I.PHA.T a ouvert son capital à l'épargne publique. Son siège social est situé à Fondouk-Choucha – 2013 Ben Arous.

2) Objet

La S.I.PHA.T a pour objet la production et la vente des produits pharmaceutiques à usage humain.

3) Faits saillant de l'exercice :

L'exercice 2018 a été marqué par :

- Une régression du chiffre d'affaires de 11,3% qui a passé de 37 367 828 DT en 2017 à 33 151 493 DT en 2018.
- L'augmentation des charges financières d'environ 57% (qui ont passé de 2 194 557 DT en 2017 à 3 444 058 DT en 2018) du essentiellement aux difficultés de trésorerie qui ont engendré une augmentation :
 - des intérêts sur les opérations de financement en devise (prorogation des échéances)
 - des intérêts sur les opérations d'escompte de traites (pour faire face aux engagements immédiats) ;
 - des pertes de changes (essentiellement latentes) suite au rallongement du crédit fournisseurs étrangers.
- Une pénalité de non livraison infligée par la Pharmacie Centrale de Tunisie pour un montant de 969 622 DT et retenue en février 2019 sur les sommes revenant à la SIPHAT.

II -Principes et Méthodes Comptables Appliquées

Les comptes de la S.I.PHA.T sont établis conformément aux principes et normes comptables prescrites par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 promulguant le Système Comptable des Entreprises et fixant les conditions et les modalités de son application.

Les conventions et les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

1) Conventions Comptables de Base

Les conventions comptables de base retenues pour la préparation des états financiers sont les suivantes :

- La continuité de l'exploitation
- L'unité monétaire

- La permanence des méthodes
- L'objectivité
- La périodicité
- Le rattachement des charges aux produits
- L'importance relative
- La prudence
- La réalisation du revenu
- La non-compensation
- Le coût historique

2) **Les Immobilisations**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors TVA récupérable, elles sont amorties linéairement à compter du mois de leur mise en service selon les taux suivants :

Immobilisation	Apport PCT	Acquisition SIPHAT
Logiciels informatiques	5%	33.33%
Constructions	12.5%	2.5%
Matériels et équipements	12.5%	10%
Matériels et outillages	12.5%	10%
Matériels de transport	12.5%	10%
Agencements, aménagements et installations	12.5%	10%
Mobiliers et matériels de bureau	12.5%	10%

3) **Les titres de participations**

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values font l'objet de provisions pour dépréciation de titres de participations.

4) **Les stocks**

Les stocks de la S.I.PHA.T se décomposent comme suit :

- Matières premières
- Articles de conditionnement (ACE)
- Pièces de rechange
- Matières consommables
- Produits finis
- Produits semi-finis.

Les stocks de matières premières, articles de conditionnement (ACE), pièces de rechanges et matières consommables sont évaluées à leur coût d'achat moyen pondéré hors taxes récupérables, déterminé à la date d'arrêté des états financiers.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat au cours du jour de comptabilisation de la facture augmenté des droits de douane, des frais de transport, d'assurance, de transit et de fret.

Les stocks de produits finis sont valorisés à la valeur minimale entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

Les stocks des produits semi-finis sont valorisés au coût de revient relatif à chaque stade de fabrication.

Les produits en cours de production sont valorisés au coût de revient relatif à chaque stade de fabrication. Pour les encours dont les produits finis sont déficitaires, ils sont valorisés à leurs coûts de production diminués de la perte proportionnellement à leur stade d'avancement.

Signalons que les stocks de la S.I.PHA.T sont traités comptablement selon la méthode de l'inventaire intermittent qui consiste à faire figurer les stocks sur la base de l'inventaire physique à la date d'arrêté des états financiers.

5) Les dettes et créances en monnaies étrangères

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération auxquelles elles se rapportent. Ces dettes et créances sont actualisées en fonction du cours de change en vigueur à la date d'arrêté des états financiers.

Par ailleurs, en cas de grave dévaluation du cours de change, et conformément à la norme 14 «éventualités et événements postérieurs à la date de clôture » une provision doit être constatée.

II - NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS

NOTES 01: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

ARRETE Le 31 Décembre 2018

(Exprimé en dinars)

Immobilisations	Valeurs brutes au 31/12/17	Acquisitions 2018	Cessions 2018	Valeurs brutes au 31/12/2018	Amortissements au 31/12/2017	Dotations 2018	Cessions 2018	Amortissements au 31/12/2018	Valeurs nettes au 31/12/2018
<u>01- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>									
Logiciels	386 640	0		386 640	386 326	314	0	386 640	0
TOTAL IMMO. INCORP. (1)	386 640	0		386 640	386 326	314	0	386 640	0
<u>02- IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>									
Terrains	531 887			531 887	0	0		0	531 887
Constructions	7 750 692			7 750 692	6 487 009	73 412		6 560 421	1 190 271
Agencements et Installations	14 271 191	13 342		14 284 533	12 018 516	818 434		12 836 950	1 447 583
Matériel de transport	803 791		142 554	661 237	803 791		142 554	661 237	0
Matériel d'équipements	33 906 726			33 906 726	30 693 238	840 546		31 533 784	2 372 942
Matériel et outillage	2 642 031	298 593		2 940 624	1 867 788	151 488		2 019 276	921 349
Mobiliers et Matériel de Bureau	2 138 590	72 168		2 210 758	1 957 991	49 009		2 007 000	203 758
Immobilisations en cours	348 706			348 706	0	0		0	348 706
TOTAL IMMO. CORP. (2)	62 393 614	384 103	142 554	62 635 163	53 828 333	1 932 888	142 554	55 618 668	7 016 495
TOTAL GENERAL (1+2)	62 780 253	384 103	142 554	63 021 803	54 214 659	1 933 202	142 554	56 005 308	7 016 495

NOTES 02: IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
- Participation SAIPH	3 625 975	3 625 975	0
(-) Provisions (02.1)	-2 352 007	-2 413 854	61 847
- Participation PFIZER	405 000	405 000	0
- Participation Pierre Fabre	525 000	525 000	0
(-) Provisions	0	0	0
- Participation pôle technologique Sidi Thabet	125 000	125 000	0
(-) Provisions	-112 822	-119 033	6 211
- Prêts personnels à plus d'un an	1 490 009	1 582 961	-92 952
(-) Provisions	-140 457	-129 559	-10 898
- Dépôts et cautionnement	6 594	6 594	0
TOTAL DES VALEURS BRUTES	6 177 578	6 270 530	-92 952
TOTAL DES PROVISIONS	-2 605 286	-2 662 447	57 161
VALEUR COMPABLE NETTES	3 572 292	3 608 083	-35 791

Note 02.1:

La SIPHAT détient une participation dans le capital de société SAIPH d'une valeur de 3 625 975 DT. Au 31.12.2015 la SIPHAT a enregistré une provision pour dépréciation des titres de participation pour une valeur de 2 772 028 DT. L'actualisation de cette provision se fait annuellement sur la base des états financiers de SAIPH. L'évolution de la dite provision se présente comme suit:

Exercice	Provision à l'ouverture	(+) Dotation	(-) Reprise	Provision à la clôture
2 015	0	2 772 028	0	2 772 028
2 016	2 772 028	0	320 678	2 451 350
2 017	2 451 350	0	37 496	2 413 854
2 018	2 413 854		61 847	2 352 007

NOTES 03: STOCKS

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
- Matières premières	7 733 815	9 181 684	-1 447 868
- Articles de conditionnement et d'emballages (ACE)	5 461 655	6 418 179	-956 524
- Matières consommables	475 347	89 772	385 576
- Pièces de rechange	1 057 615	914 424	143 192
- Produits finis	1 374 094	1 142 140	231 954
- Produits semi-finis	2 238 621	5 612 313	-3 373 692
- Stocks divers	87 635	85 135	2 500
Valeur comptable brute	18 428 782	23 443 646	-5 014 863
- Provisions	-713 807	-675 945	-37 861
Valeur nette comptable	17 714 976	22 767 700	-5 052 725

NOTES 04: CLIENTS & COMPTES RATTACHES

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
- Clients ordinaires	6 959 411	8 799 455	-1 840 044
- Clients douteux	685 078	762 110	-77 032
- Clients Effets à recevoir	6 709	1 388 418	-1 381 709
- Clients Avoirs à Etablir (a)	-240 696	-157 354	-83 341
Valeur comptable brute	7 410 502	10 792 628	-3 382 126
- Provisions	-685 078	-762 110	77 032
Valeur nette comptable	6 725 424	10 030 518	-3 459 158

(a) les avoirs à établir se détaillent comme suit:

Avoir à établir / factures PCT (Gluconate Calcium)	135 021
Avoir à établir / factures exports	105 674
TOTAL	240 696

NOTES 05: AUTRES ACTIFS COURANTS

Eléments	31-déc-18			31-déc-17		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
- Crédit d'impôt sur les sociétés (a)	1 282 951		1 282 951	663 752		663 752
- Retenues à la source - certificats non parvenues	6 234		6 234	6 092		6 092
- Avance sur IS (Min IS 2013)	86 956	-86 956	0	86 956	-86 956	0
- Crédit de TVA	461 514	-120 126	341 388	295 350	-120 126	175 224
- Crédit d'IS à restituer	0		0	1 318 458		1 318 458
- Produits à recevoir	295 323		295 323	311 068		311 068
- Dépôts et cautionnements	55 160	-1 000	54 160	82 167	-1 000	81 167
- Avances versées / commandes	4 381	-4 381	0	18 421		18 421
- Charges constatés d'avance	19 450		19 450	0		0
Total	2 211 970	-212 463	1 999 508	2 782 264	-208 082	2 574 182

(a) ce crédit a fait l'objet d'une demande de restitution intégrale en septembre 2019.

NOTES 06: AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
- Échéance à moins d'un an /prêt fonds social	90 530	147 754	-57 224
- Avances sur salaire	494 437	451 899	42 538
- Retenues médicaments	27 662	32 233	-4 571
- Retenues prêts siphat auto	4 225	9 175	-4 950
- Prêts aid El Idha	115 881	120 527	-4 646
-Avance sur PR et 13ème mois		3 822	-3 822
- intérêts comptabilisés d'avance	95 422	95 980	-558
Valeur comptable brute	828 157	861 390	-33 233
- Provisions	-45 859	-45 859	0
Valeur nette comptable	782 298	815 532	-33 233

NOTES 07: LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
- Attijari Bank		28 460	-28 460
- CCP	2 949	4 918	-1 969
- Banque de Tunisie		218	-218
- A.T.B devises		32 212	-32 212
- BIAT		688	-688
- Chèques à l'encaissement	27 523	282 507	-254 985
- Effets à l'encaissements	0	0	0
- Caisse	419	281	138
Total	30 891	349 284	-318 394

NOTES 08: CAPITAUX PROPRES**I- Tableau de variation des capitaux propres ARRETE LE 31 Décembre 2018**

	Capital social	Réserves légales	Réserves spéciales	Primes d'émission	Autres Cap Propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2017	9 000 000	2 387 010	12 543 758	3 190 000	1 657 586	-13 656 793	-7 734 906	7 386 655
Affectation du résultat							7 734 906	7 734 906
- Réserves								0
-Dividendes								0
-Fonds social								0
-Reports à nouveau						-7 734 906		-7 734 906
Fonds social								
- Intérêts 2018					73 514			73 514
-Fonds perdus 2018					-133 853			-133 853
-Affectation ventes déchets 2018					20 789			20 789
Quote-part matériel subventionné 2018					-8 308			-8 308
Résultat de l'exercice 2018							-14 266 063	-14 266 063
Solde au 31/12/2018	9 000 000	2 387 010	12 543 758	3 190 000	1 609 727	-21 391 699	-14 266 063	-6 927 267

II- RESULTAT PAR ACTION

Eléments	2018	2017
Résultat net de l'exercice	-14 266 063	-7 734 906
Nombre d'actions en circulation	1 800 000	1 800 000
Résultat par action	-7,926	-4,297

NOTE 09: Provisions pour risques et charges

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Provision pour départ à la retraite	496 954	527 388	-30 434
Total	496 954	527 388	-30 434

NOTE 10 : Emprunts

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Échéance Emprunt UBCI à plus d'un an	0	250 000	-250 000
Total	0	250 000	-250 000

NOTE 11 : Compte courant actionnaire

Le solde de cette rubrique (6 000 000 DT) correspond à l'échéance à plus d'un an du compte courant actionnaires ouvert au nom de la Pharmacie Centrale de Tunisie. Ce compte courant provient de l'opération de réduction de capital opérée au cours de l'exercice 2001 suite à l'introduction de la société en bourse de valeurs mobilières. Il s'agit d'un compte courant non rémunéré.

NOTE 12 : FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Fournisseurs locaux	3 321 076	2 832 726	488 350
Fournisseurs étrangers	13 168 158	12 173 775	994 383
Actualisation fournisseurs étrangers	1 833 078	603 323	1 229 755
Effets à payer	1 925 402	963 812	961 589
Fournisseurs d'immobilisations	31 430	31 430	0
Fournisseurs factures non parvenues	239 191	239 515	-324
Total	20 518 334	16 844 581	3 673 753

NOTE 13: AUTRES PASIFS COURANTS

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Personnel, rémunérations dues	127 940	80 412	47 528
Etat, impôts et taxes	671 069	785 352	-114 283
CNRPS (a)	4 920 302	3 749 931	1 170 371
Diverses charges à payer	1 198 018	480 403	717 615
Pénalités / marchés Pharmacie Centrale (b)	969 922	0	969 922
Autres créiteurs divers	59 965	31 421	28 544
Produits constatés d'avance	70 594	106 120	-35 526
Compte d'attente	36 443	32 443	4 000
Total	8 054 253	5 266 082	2 788 171

(a) les dettes de la SIPHAT envers la CNRPS se détaillent comme suit:

<i>Echéancier du 26 janvier 2018 (de février 2018 à décembre 2019)</i>	1 388 814
<i>Echéancier du 05 décembre 2018 (de janvier à juin 2019)</i>	1 834 860
<i>Diverses déclarations 2017-2018 non réglées</i>	1 696 628
TOTAL	4 920 302

(b)

• Par lettre du 30-11-2018, la Pharmacie Centrale de Tunisie a notifié à la SIPHAT une pénalité d'un montant de 969 922 DT pour défaut de livraison du produit "GLUCOSE 5% CLEAR FLEX".

• Cette pénalité a été déduite des montants revenant à la SIPHAT le 05 février 2019.

• Il est à noter que les contrats conclus avec la Pharmacie Centrale de Tunisie stipulent « Lorsque le fournisseur ne livre pas tout ou partie des produits dans les délais fixés contractuellement ... La PCT se réserve le droit de pourvoir à ses approvisionnements, pour les quantités non livrées, auprès d'un fournisseur de son choix, au frais du fournisseur défaillant. Les frais supplémentaires occasionnés par ces achats seront déduits, sans contestation aucune, des sommes pouvant revenir au fournisseur défaillant au titre de ses livraisons antérieurs ou postérieurs, ou à défaut, facturés par la PCT au fournisseur défaillant qui est tenu de les régler. La PCT se réserve le droit, également, d'annuler les quantités achetées du portefeuille du fournisseur défaillant»

NOTE 14: AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Crédit d'exploitation ATB	3 000 000	4 028 000	-1 028 000
Crédit d'exploitation UBCI	2 000 000	2 000 000	0
Crédit d'exploitation BH	0	2 000 000	-2 000 000
Échéance à moins d'un an / emprunt UBCI	250 000	1 000 000	-750 000
Intérêts courus et non échus	618	5 532	-4 914
Total	5 250 618	9 033 532	-3 782 914

NOTE 15: DECOUVERTS BANCAIRES

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
U.B.C.I	575 122	547 853	27 269
B.H	1 337 622	832 456	505 166
U.I.B	477 682	150 104	327 578
B.N.A	1 248	4 946	-3 698
A.T.B	1 113 790	962 133	151 657
B.I.A.T	2 410	0	2 410
S.T.B	940 304	905 167	35 137
BT	786		786
ATTIJARI BANK	28		28
Total	4 448 991	3 402 658	1 046 333

NOTE 16: PRODUITS D'EXPLOITATION

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Ventes publiques	13 607 430	15 200 182	-1 592 752
Ventes hôpitaux	16 175 916	19 743 968	-3 568 051
Ventes export	1 274 335	357 120	917 215
Avoir à Etablir / export	-105 674	0	-105 674
Ventes animaux	61 528	68 758	-7 230
Produits Pierre Fabre & Pfizer	2 133 939	1 994 124	139 816
Intérêts sur recouvrement clients	4 019	3 676	343
Total	33 151 493	37 367 828	-4 216 335

NOTE 17: VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET SEMIS FINIS

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Variation des stocks des produits semifinis	3 373 692	663 088	2 710 604
Variation des stocks des produits finis	-231 954	704 513	-936 467
Total	3 141 738	1 367 601	1 774 137

NOTE 18: ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Achats matières premières	8 186 171	13 113 548	-4 927 377
Achats d'ACE	4 322 967	6 794 179	-2 471 212
Achats autres fournitures	2 448 506	2 105 066	343 440
Achats matières consommables	809 521	599 010	210 511
Total des achats	15 767 165	22 611 803	-6 844 638
Variation stocks matières	1 873 125	-4 087 551	5 960 676
Achats d'approvisionnement consommés	17 640 290	18 524 252	-883 962

NOTE 19: CHARGES DE PERSONNEL

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
- Salaires de base	14 257 349	14 249 472	7 877
- Heures supplémentaires	605 475	665 500	-60 025
- Dons de décès	13 499	1 700	11 799
- Dons Aid Idha	53 500	56 300	-2 800
- Dons de retraite	157 857	269 235	-111 378
- Autres charges de personnel	172 290	19 008	153 282
- Charges sociales légales	2 691 933	2 908 055	-216 122
- Dotation / indemnité de départ à la retraite	63 139	78 963	-15 823
(-) Reprise / provision pour départ à la retraite	-118 210	-167 808	49 599
Total	17 896 833	18 080 424	-183 591

NOTE 20: DOTATIONS AUX PROVISIONS

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
- Provision pour dépréciation des stocks (20.1)	37 861	11 973	25 888
- Provision pour dépréciation des clients	123 872	12 733	111 139
- Provision pour dépréciation des immob. Fin	10 898		
- Provisions / titres de participation		119 033	-119 033
- Provision Dép des autres actifs	4 381	0	4 381
Total	177 012	143 740	22 374

Note 20.1: La dotation de l'exercice 2017 se détaille comme suit:

Eléments	31-déc-18	31-déc-16	Dotation complémentaire	Reprise
Matières premières	414 631	220 879	193 752	
ACE	105 390	236 469		131 079
Produits finis	158 099	182 911		24 812
Pièces de rechange	35 687	35 687		0
TOTAUX	713 807	675 945	193 752	155 891
IMPACT GLOBAL			37 861	

NOTE 21: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
- Entretien et réparation	262 309	205 513	56 795
- Travaux et façons exécutés par tiers	442 859	691 177	-248 318
- Etudes et recherches de fonctionnement	81 948	51 799	30 149
- Primes d'assurance	328 257	332 904	-4 647
- Autres charges liées à des modif comptables	2	2 068	-2 065
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	91 117	106 714	-15 597
- Publicités, publications et relations publiques	364 103	371 861	-7 758
- Transports de biens et de personnel	235 692	241 687	-5 995
- Déplacements, mission et réception	29 276	19 471	9 805
- Formation du personnel	18 534	5 392	13 142
- Frais postaux et de communication	63 279	75 956	-12 677
- Services bancaires et assimilés	158 197	79 511	78 686
- Impôts et taxes	287 621	273 960	13 661
- Droit d'enregistrement et de timbres	93 155	73 554	19 601
- Taxes sur véhicules	8 195	8 195	0
- Autres	22 091	22 289	-198
Total	2 486 635	2 562 050	-75 415

NOTE 22: CHARGES FINANCIERES NETTES

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
- Charges d'intérêts	1 341 957	1 010 571	331 386
- Pertes de change (a)	2 020 851	1 244 966	775 885
- Gains de change	-37 339	-87 567	50 228
- Actualisation des provisions pour départ à la retraite	24 637	26 587	-1 951
- Pénalités de retard / opérations de financement	93 953		93 953
Total	3 444 058	2 194 557	1 249 501

(a) Pertes de change

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
- Pertes de change réalisées	1 110 908	640 262	470 646
- Pertes de change actualisation 31-12-2018	909 943	604 704	305 239
Total	2 020 851	1 244 966	775 885

NOTE 23: PRODUITS DES PLACEMENTS

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
- Intérêts de comptes courants	1 804	3 152	-1 348
- Intérêts Prêts personnels	16 508	24 323	-7 815
- Dividendes	27 100		27 100
Total	45 412	27 475	17 937

NOTE 24: AUTRES GAINS ORDINAIRES

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Subventions rapportées au résultat de l'exercice	8 308	8 308	0
Plus value / cession d'immobilisations	57 644	0	57 644
Autres gains	0	21 406	-21 406
Jetons de présence	23 625	7 428	16 197
Total	89 577	37 142	52 435

NOTE 25: REPRISES SUR PROVISIONS

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Reprise - provision / Immob Finan	68 058	562 496	-361 592
Reprise - provisions / clients	200 904		268 963
Total	268 963	562 496	-92 629

NOTE 26: AUTRES PERTES ORDINAIRES

Eléments	31-déc-18	31-déc-17	Variation
- Pénalités sur marchés (a)	970 408	454 438	515 970
- Redevances	0	38 263	-38 263
- Jetons de présence et rémunération comité d'audit	26 057	23 767	2 290
- Pénalités de retard	150	93 842	-93 692
- Dons	20 000	40 000	-20 000
- Autres	15 184	9 088	6 096
Total	1 031 799	659 398	372 402

(a) Il s'agit principalement de la pénalité appliquée par la Pharmacie Centrale pour défaut de livraison pour un montant de 969 922 DT.

NOTE 27: IMPOTS SUR LES SOCIETES**1/ DETERMINATION DE L'IS DU AU 31.12.2018**

A- Résultat comptable avant IS	-14 196 123,073
B- REINTEGRATIONS	2 603 548,331
Transactions, amendes, confiscations et pénalités	0,000
Dons & subventions excédentaires (Plafond : 2 pour mille du chiffre d'affaires brut):	
• Montant comptabilisé soumis à la limite de déduction : 20 000	0,000
• Limite: $35\,554\,537,763 \times 0.2\% = 71\,109,076 > 20\,000$	
• Montant à réintégrer = 0,000	
Réceptions, cadeaux, frais de restauration et de spectacle excédentaires à 1% du chiffre d'affaires brut	
• Montant accordé comptabilisé : 29 275,960	9 275,960
• Limite: $35\,554\,537,763 \times 1\% = 355\,545,378$	
• Plafond : 20.000	
• Montant à réintégrer = $29\,275,960 - 20\,000 = 9\,275,960$	
Taxe sur les voyages	720,000
Provisions pour dépréciation des clients	123 872,436
Provisions pour dépréciation des stocks	193 751,809
Perte / évaluation des stocks 2018 à la valeur de réalisation nette	235 000,494
Provisions pour dépréciation des actifs financiers	10 897,697
Provisions pour dépréciation actifs courants	4 380,741
Provisions pour départ à la retraite	87 775,665
Pertes de change latente 2018	1 833 077,295
Reprise gain de change latent 2017	68 823,847
Charges liées à des exercices antérieurs	15 183,800
Ventes déchets affectées aux fond social	20 788,587
C- DEDUCTIONS	1 266 293,865
Gains de change latent 2018	98 872,389
Reprise perte de change latente 2017	603 322,582
Reprise sur provisions stocks	155 890,664
Perte / évaluation des stocks 2017 à la valeur de réalisation nette	207 304,000
Reprise sur provisions clients	200 904,230
Reprise sur provisions / litige	0,000
Reprise sur provisions / dépréciation des actifs	0,000
D- BENEFICE FISCAL AVANT IMPUTAION DES PROVISIONS(A+B-C)	-12 858 868,607
(-) Provisions déductibles	0,000
BENEFICE FISCAL APRES IMPUTAION DES PROVISIONS	-12 858 868,607
IS DU = MAX[a;b;c]	69 940,415
a. 25% BENEFICE FISCAL:	N/A
b. Min impôt: $0.2\% \text{ CA BRUT LOCAL} + 0.1\% \text{ CA EXPORT} = (34\,385\,877,122 \times 0.2\%) + (1\,168\,660,643 \times 0,1\%)$	69 940,415
c. Seuil minimum d'impôt:	500,000

2/ LIQUIDATION DE L'IS

(+) Report Impôts sur les sociétés exercice 2017	663 752,058
(+) Acomptes provisionnels payés au cours de 2018	0,000
(+) Retenues à la source et autres avances 2018	689 139,691
(-) Impôts sur les sociétés exercice 2018 dû	69 940,415
= REPORT D'IMPOT SUR LES SOCIETES EXERCICE 2018	1 282 951,333

NOTE 28: PROVISIONS POUR RETRAITE

Eléments	Source	Montants
Dotation / indemnité de départ à la retraite	NOTE 19: CHARGES DE PERSONNEL	63 139
Reprise / provision pour départ à la retraite	NOTE 19: CHARGES DE PERSONNEL	-118 210
Actualisation des provisions pour départ à la retraite	NOTE 22: CHARGES FINANCIERES NETTES	24 637
TOTAL		-30 434

NOTE 29: PLUS VALUE / CESSION D'IMMOB.

En date du 20 février 2018, la SIPHAT a procédé à la cession de 04 véhicules. Les données y afférentes se présentent comme suit:

Eléments	Source	Montants
Valeur brute des véhicules cédés	Note 01: Tableau des immobilisations	142 554
(-) Amortissements cumulés à la date de cession		-142 554
= VCN à la date de cession (1)	--	0
Prix de cession (2)		57 644
Plus-value de cession nette (2-1)	NOTE 24: AUTRES GAINS ORDINAIRES	57 644

NOTE 30: VARIATION DES A. ACTIFS FINANCIERS

Eléments	Source	Montants
Variation globale		33 233
(-) variation des échéances à moins d'un / prêt personnel (pris en compte au niveau des activités d'investissement)	NOTES 06: AUTRES ACTIFS FINANCIERS	-57 224
= variation des autres actifs financiers (1)	--	-23 991

NOTE 31: DECAISSEMENT PRÊT /FONDS SOCIAL

Le montant des prêts sur fonds social accordés au cours de l'exercice 2018 est de 42 500 DT.

NOTE 32: ENCAISSEMENT PRÊT /FONDS SOCIAL

Le montant des retenues effectuées sur les salaires au titre des prêts sur fonds social a totalisé le montant de 192 676 DT (principal et intérêt)

NOTE 33: ENCAISSEMENT FONDS SOCIAL

Eléments	Source	Montants
Intérêts / prêts fonds social	NOTES 08: CAPITAUX PROPRES	73 514
Ventes déchets		20 789
Total alimentation fonds social	--	94 303

NOTE 34: DECAISSEMENT FONDS SOCIAL

La quote-part des dons de retraite et de décès prélevée sur le fonds social a totalisé un montant de 133 853 DT.

**OBJET : RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTE SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31-12-2018**

I- RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne des Industries Pharmaceutiques de Tunisie (SIPHAT), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat, et le l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de **37 841 883 DT**, une perte nette de **14 266 063 DT**.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section

« **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE :

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendant de la société conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre audit nous a permis de relever les points suivants :

2.1 Immobilisations corporelles :

L'actif de la SIPHAT fait apparaître des immobilisations corporelles d'une valeur brute de **62 635 163 DT**, elles ont été amorties à hauteur de **55 618 668 DT** soit une valeur comptable nette de **7 016 495 DT**.

Le tableau suivant indique une répartition au 31.12.2018 des immobilisations corporelles entre les biens immeubles et les biens meubles :

Eléments	Valeur brute	Amortissements cumulés	VCN
IMMEUBLES	22 564 112	19 397 371	3 169 741
MEUBLES	40 068 051	36 221 297	3 846 754
TOTAUX	62 635 163	55 618 668	7 016 495

Ces immobilisations n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique et par conséquent d'un rapprochement avec l'inventaire comptable et ce contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises. Cette situation nous empêche de nous prononcer sur l'existence et l'exhaustivité de leurs valeurs.

2.2 Stocks

a. Ecart physique

Les actifs courants comprennent des stocks pour une valeur brute de **18 428 782 DT** provisionnés à hauteur de **713 807 DT** soit une valeur comptable nette de **17 714 976 DT**. Ces stocks ont été arrêtés et comptabilisés sur la base de l'inventaire physique annuel.

Le rapprochement de l'inventaire physique des ces stocks à la date du 31 décembre 2018 avec l'état des stocks théorique tel que fourni par le système d'information (application MFG PRO) a mis en évidence des écarts significatifs qui demeurent injustifiés à la date de rédaction du présent rapport. Ces écarts se présentent comme suit :

Famille d'articles	Ecarts de surévaluation (stock physique > stock théorique)	Ecarts de sous évaluation (stock physique < stock théorique)
Produits semis finis	110 272	624 008
Produits finis	141 906	522 826
Matières premières	569	9 091
Articles de conditionnement et d'emballage	1 194	51 410
Réactifs chimiques	17 276	2 501
TOTAUX	271 217	1 209 836

Nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'impact éventuel des ajustements pouvant résulter de la justification des ces écarts sur les stocks de la SIPHAT au 31 décembre 2018.

b. Destination définitive

Les stocks ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour **713 807 DT**. Notre rapport de contrôle interne a comporté des recommandations en vue d'assurer une meilleure sauvegarde de ce patrimoine notamment le respect de la périodicité de re-contrôle et ce en vue d'éviter la péremption. **Les opérations de re-contrôle étalées sur 2018 et 2019 ont conduit à la décision de destruction de divers produits (Matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semis finis) évalués à 1 063 607 DT dont 494 857 DT figurent en stock final au 31-12-2018. Ce dernier montant est totalement provisionné.**

La quantité et le degré de consommation nous empêchent de nous prononcer sur le sort définitif d'une partie des matières premières, des articles de conditionnements et d'emballage et qui s'élève à 1 398 114 DT (articles pour lesquels l'opération de re-contrôle requise n'a pas encore eu lieu).

3. PARAGRAPHE D'OBSRVATIONS

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimées, nous attirons l'attention du lecteur sur les éléments suivants :

a. Situation des capitaux propres

La **note n° 8 relative aux capitaux propres** met en évidence un total de capitaux négatif **pour 6 927 267 DT**. En effet les pertes cumulées au 31 décembre 2018 se sont élevées à **35 657 763 DT** absorbant ainsi la totalité des capitaux propres.

Aux termes de l'article 388 du code des sociétés commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être tenue à fin de statuer sur la continuité de la société.

b. Conditions de continuité d'exploitation

Les dettes à court terme d'une valeur de 38,272 MDT dépassent les actifs courants qui s'élèvent à **27,253 MDT** soit un écart de **11 MDT**. Aussi, les capitaux propres s'élèvent à une valeur négative de **6,927 MDT**. Ces deux facteurs témoignent de difficultés qui pourraient menacer la continuité. Le Conseil d'administration du 08 juillet 2019 a actualisé un Business Plan en vue de redresser la situation. Une application rigoureuse de ce Business Plan et un suivi permanent sont nécessaires pour retrouver les conditions normales d'exploitation notamment en matière d'approvisionnement, de stock, de programmation de production et de livraison.

c. Engagements avec la Pharmacie Centrale de Tunisie

La **note 13-b** des états financiers étaye la pénalité appliquée par de la Pharmacie Centrale à la SIPHAT au cours de 2018 pour défaut de livraison pour un montant de 969 922 DT.

En effet, la SIPHAT est liée par des marchés à la Pharmacie Centrale de Tunisie qui stipule, entre autres des dommages et intérêts au profit de cette dernière en cas de non respect des échéances de livraison.

A la date du 31 décembre 2018, certains produits n'ont pas été livrés et peuvent occasionner en conséquence des pénalités financières.

Nous n'avons pas pu estimer la valeur de l'éventuelle pénalité en question. Aussi aucune provision n'a été constatée dans ce sens.

Par ailleurs, notre rapport relatif au système de contrôle interne a comporté une recommandation en vue de pallier aux risques de pénalités. Il s'agit de la nécessité d'un diagnostic approfondi couvrant :

- L'étude de la participation aux appels d'offres ;
- La capacité d'exécution (financière et technique) ;
- La programmation de la production ;
- La programmation de la livraison;
- La facturation ;
- Le recouvrement ; etc.

4. QUESTIONS CLES D'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont celles qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leurs ensembles et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après, constituent des questions clés d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

a. Clients et comptes rattachés :

Les états financiers reflètent des créances sur les clients et comptes rattachés d'une valeur brute de **7 410 502 dinars**. Ces créances, provisionnées à hauteur de **685 078 dinars** sont étayées à la **note 04**. Elles sont enregistrées sur la base des factures et sont portées en débit du compte de chaque client selon son code préétabli (code propre aux clients habituels).

Nos procédures d'audit ont compris :

- La vérification de l'exhaustivité de l'enregistrement comptable des créances : en s'assurant de l'intégration du fichier « Vente » au journal comptable ;
- La confirmation externe des soldes clients ;
- L'examen des encaissements postérieurs à la date de clôture (jusqu'au fin juin 2019) : afin de nous assurer de la liquidité du compte client

b. Chiffre d'affaires :

Les états financiers affichent un chiffre d'affaire provenant de la vente des produits pharmaceutiques pour un montant de **30 952 007 DT** (note 16).

Ce chiffre d'affaire résulte de factures probantes établies suite aux livraisons.

Nos procédures d'audit ont été axées sur la vérification de l'exhaustivité du chiffre d'affaires, et ce par:

- Le rapprochement des états mensuel des ventes avec les données comptables ;
- La vérification de l'intégration du fichier « Vente » au journal comptable ;
- Le rapprochement des ventes comptabilisées avec les sorties des stocks correspondantes (par article)

c. Achats d'approvisionnements

La note 18 des états financiers étaye des achats d'approvisionnements (matières, articles de conditionnements, réactifs chimiques et autres consommables) de l'exercice 2018 pour une valeur de **15 767 165 DT**. Ces achats sont attestés par des factures fournisseurs probantes.

Nos procédures d'audit se sont articulées essentiellement sur la vérification de l'exhaustivité des achats, et ce par:

- Le rapprochement des achats comptabilisés avec les entrées des stocks correspondantes (par article) ;
- Le recours à la procédure de confirmation externe des soldes des fournisseurs ;
- L'examen des commandes auprès des fournisseurs étrangers (commandes non encore réceptionnées à la date de clôture) et des modalités d'importation (incoterm).

d. Passif social

Comme décrit au niveau de la **note 13 relative aux Autres Passifs Courants**, la dette de la SIPHAT envers les organismes sociaux (CNRPS) a atteint **4 920 302 DT** à la date du 31/12/2018.

Outre les tests d'audit ordinaires, nos travaux se sont basés sur :

- la vérification de la correcte traduction comptable des conventions conclues entre la SIPHAT et la CNRPS (échéanciers de paiement) ;
- l'examen des correspondances postérieurs à la date de clôture auprès de la CNRPS (*correspondance relatives à la régularisation des pensions de retraite conformément aux articles 36 et 37 de la loi n° 12 du 05 mars 1985 portant régime des pensions civiles et militaires de retraite et des survivants dans le secteur public*) afin de s'assurer de l'exhaustivité de la charge sociale.

5. RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Et Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

• nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation. Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II - Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur.

1. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons conclu à l'existence de déficiences majeures du contrôle interne. Un rapport traitant des déficiences importantes, des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Société avec la réglementation en vigueur.

3. Rapport de gestion:

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe à la direction, et notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquises au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Tunis le, 10 septembre 2019

Le commissaire aux comptes

P/CEGAUDIT

LOTFI HAMMI

**Messieurs les actionnaires de la Société des
Industries Pharmaceutique de Tunisie
« S.I.PHA.T »**

Fondouk-Choucha 2013– Ben Arous

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions conclues et opérations réalisées visées par ce texte.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données et celle obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vu de leur approbation.

I- Opérations relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

1- Prestations réciproques avec les sociétés PIERRE FABRE, PFIZER et SAIPH

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice 2018 :

	Prestations effectuées par la SIPHAT (a)	Prestations effectuées pour la SIPHAT (b)
PIERRE FABRE	1 929 569	-
PFIZER	581 176	229 108
SAIPH	-	229 415
TOTAL	2 510 745	458 523

Les détails de ces opérations pour l'exercice 2018 se présentent comme suit :

a- prestations effectuées par la SIPHAT pour le compte de :

PFIZER :

- contrat de location des locaux de fabrication et de stockage conclu le 04/05/1999 ;
- contrat de prestation de services (Electricité, eau de ville, Eau chaude, Eau bi-distillée, Vapeur, Air comprimé et prévention incendie) conclu le 17/07/2002 ;
- contrat de sous-traitance de contrôle de matières premières et des produit finis conclu le 01/07/1999 ;
- contrat de façonnage « FELDENE SUPPOSITOIRES » conclu le 03/11/1999 ;
- contrat de licence et fourniture « PROCTOLOG suppositoires ».

PIERRE FABRE :

- contrat de location des locaux de production conclu le 07/05/2009 ;
- contrat de prestation de service de contrôle des matières premières et des produit finis conclu le 26 /10/2009
- contrat de fournitures des utilités et des services conclu le 07/05/2009 ;
- contrat de façonnage conclu le 01 /08/2009

b- Prestations effectuées pour la SIPHAT :

SAIPH :

- contrat de sous-traitance de production des « AMPOULES INJECTABLES»

PFIZER :

- contrat de façonnage en sous-traitance du produit « FORMIDIAB COMPRIMES ».

2- Autres opérations

- a-** Les comptes de la Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie enregistrent un compte courant actionnaires non rémunéré au nom de la Pharmacie centrale pour **6 millions de dinars.**

Ce compte provient de l'opération de réduction de capital opérée lors de l'introduction de la société en bourse en 2001.

- b-** Le chiffre d'affaire réalisé avec la Pharmacie centrale pour l'exercice 2018 s'élève à **16 251 087 DT.**

3- Opérations financières

a. La situation de l'emprunt UBCI se présente comme suit:

BANQUE	Date déblocage	Montant (Dinars)	Solde long terme 31/12/2017	Reclassement des échéances courantes	Solde long terme 31/12/2018	Solde court terme 31/12/2018
UBCI	13/03/2014	4 000 000	250 000	- 250 000	0	250 000
TOTAUX		4 000 000	250 000	-250 000	0	250 000

b. La situation des crédits d'exploitation se présente comme suit :

Eléments	31-déc-18
Crédit d'exploitation ATB	3 000 000
Crédit d'exploitation UBCI	2 000 000
TOATL	5 000 000

II- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1- Rémunération et avantages du Président Directeur Général et du Directeur Général Adjoint

Les obligations et engagements de la Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § du code des sociétés commerciales comportent la rémunération du Président Directeur Général et celle du Directeur Général Adjoint.

La rémunération du Président du Directeur Général telle que fixée par l'arrêté du 13 avril 2018 est composée des éléments suivants :

- salaire de base pour 900 dinars,
- une indemnité de logement pour 200 dinars
- une indemnité de responsabilité de 2 410 dinars
- une indemnité de téléphone de 120 dinars trimestriellement;
- une voiture de fonction avec 500 litre de carburant mensuellement

Les obligations et engagements de la société envers les deux PDG et le DGA, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit (en dinars) :

Désignation	PDG		DGA	
	Charges de période	Passif au la 31/12/2018	Charges de période	Passif au la 31/12/2018

Salaire mensuel	44 674	-	50 045	0
Autres rémunérations	-	-	-	-
Totaux	44 674	0	50 045	0

Il est à noter que le détachement du Directeur Général Adjoint a pris fin en octobre 2018.

2- Rémunérations des administrateurs :

Les jetons de présence décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 septembre 2018 se sont élevés à 21 857 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions et opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et votre conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence d'autres conventions et opérations régies par les articles susvisés.

Tunis le, 10 septembre 2019

Le commissaire aux comptes

P/CEGAUDIT

LOTFI HAMMI